

### **P.V. réunion du Petit Club.**

**Membres présents** : Jeanmenne - Cuypers - Claeskens - Duchesne - Cossemans-VanCaillie-Letellier - Sapin - Deneyer - Chauvin - Légglise - Thérasse - Delstanche - Chapelle.

**Membres excusés** : Maloteaux - Ducrot

**Accord jeu 2022** : Les sociétés suivantes font partie du groupement Obrafo : Overshespen-Tienen - Rummen - Landen – Geetbets - Oplinter.

**Composition du grp** : Obrfo - NamurNord et Sud - Botte du Hainaut - Charleroi Est – Brabant Est.

**Statuts Petit Club**: Une proposition d'un contrat de jeu de 3 ans est soumise à l'assemblée et est approuvée par celle-ci. Toutefois si une ou des sociétés quittent le grp, un délai pour rejoindre à nouveau le grp sera indiqué dans les statuts du Petit Club. Pour les statuts nous attendons des nouvelles de Mr Claeskens qui pense les avoir à son domicile.

**Rayon de l'entente** : Le rayon est celui de chaque grp. Toutefois si celui-ci change, le contrat de jeu de 3 ans sera revu par l'assemblée comme expliqué lors de la réunion.

**Responsable des lâchers** : Le Président sportif National Sapin Denis sera responsable de ceux-ci et prendra contact avec un responsable de chaque province.

**Fixation mise pour frais** : Pour donner suite à l'augmentation du prix du carburant et du prix au panier, la mise a été fixée à 1,40€ (dont 0,15€ pour le grp) et sera obligatoirement identique pour toutes les sociétés jouant dans le grp.

**Résultat jeu et classificateur** : Le classificateur est Libotte Stéphane, pour ce qui est du jeu, un classement général et un classement wallon sont obligatoires. Pour les doublages éventuels ceux-ci sont à l'approbation des différents grp. Le bulletin utilisé est celui de l'ancien national.

**Divers** : Suite à la pandémie et à la difficulté d'organiser une remise de prix, les cartes de membre 2020 et 2021 seront remboursées aux amateurs par le biais de leur société.

Une vente de bons sera organisé par l'Obrafo. Le produit de celle-ci sera reversé au PC et sera ristournée aux sociétés wallonnes au prorata des pigeons enlogés.

Si possible une remise de prix pour la saison 2022 sera organisée si les conditions covid le permettent.

Après contact avec le Président Mr Chapelle et Mr Sapin, un grand prix en mémoire de Libotte Guy sera organisé sur le concours d'Orléans du 25 Juin.  
Les modalités du Grand Prix seront définies lors de la prochaine réunion du grp.

La question est posée à l'assemblée pour savoir si le comité élu lors de la réunion du mois d'octobre reste en place. Celle-ci n'a émis aucune objection.

La réunion est clôturée à 20h30 et s'est déroulée dans un esprit constructif et dans une bonne ambiance.

Le comité du Petit Club vous souhaite de bonnes fêtes et une très bonne santé à tous

Pour le comité du Petit Club.  
Le secrétaire Deneyer Ph.